

# Saint-Léonard et vous...



# BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

## Bricomarché

Tél. 02 35 10 29 29

## Bâtimarché

Tél. 02 35 10 29 20



Rue de la Briqueterie - 76400 Saint-Léonard

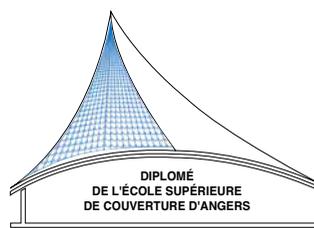
**HORAIRES :** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Auberge  
de la  
Rouge

Depuis 1894



Route du Havre - St-Léonard - 76400 Fécamp  
Tél. 02 35 28 07 59 - Fax 02.35.28.70.55  
Site : <http://www.auberge-rouge.com> E-mail : [auberge.rouge@wanadoo.fr](mailto:auberge.rouge@wanadoo.fr)



**BERDEAUX LEROUX s.a.r.l.**

Couverture - Bardage  
Étanchéité  
Travaux neufs et maintenance  
Paratonnerre

Tél. 02 35 28 13 80

Parc d'Activités des Hautes Falaises • 3, rue Emile-Durand - 76400 ST Léonard  
Fax 02 35 28 60 94 • E-mail : [berdeaux-leroux@wanadoo.fr](mailto:berdeaux-leroux@wanadoo.fr)

**Facilité d'accès, un espace enfant, un service à votre mesure, un accueil personnalisé**

Exclusivement des VERRES ESSILOR

Large choix de griffes : RAY BAN, OAKLEY, D&G, GUCCI, BOSS, POLE RALPH LAUREN...

Des marques exclusives : TOM FORD, ROBERTO CAVALLI, PAUL&JOE, SERENGETTI, PAUL SMITH

Et nos créateurs : STARCK, ALAIN MILKI, THEO, ZENKA, CHEZ COLETTE, PARASITE, ICI BERLIN...

**Tout notre professionnalisme à votre service.**

**Anne-Sylvie et Pierrick BOUCLET**

2 adresses à votre service :

Centre Commercial E.Leclerc - ZAC des Hautes Falaises  
76400 SAINT-LÉONARD

19, rue André-Paul Leroux  
76400 FÉCAMP



**Bureau Vallée**

Le discount est dans notre nature

LES MARQUES  
À PRIX  
DISCOUNT



335, rue de la Briqueterie  
Zone Commerciale « Les Voiles »  
76400 SAINT LEONARD

Tel : 02.35.28.97.81

Site : [www.bureau-vallee.fr](http://www.bureau-vallee.fr)

PAPERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

# Édito

Chères Saint-Léonardaises,  
Chers Saint-Léonardais,

Comme promis, voici donc le premier numéro de « Saint-Léonard et vous... ». Vous l'attendiez, vous pouvez désormais le découvrir. Je profite de ce lancement pour mettre en avant trois thèmes qui me tiennent à cœur. En effet ce sont des sujets d'actualité.

Le premier thème est illustré par la couverture de ce premier numéro : **l'emploi** ! Nous disposons désormais d'un Parc d'Activités, d'une Zone commerciale et de nombreux artisans (soit près de 90 entreprises dans des domaines d'activités très variés) sur le territoire de la commune. J'ai invité tous ces chefs d'entreprise le 12 septembre 2014 à la salle Henri Lambert afin de faire plus ample connaissance. Dans une société qui évolue à grands pas et dans un monde où sévit la crise économique, il apparaît nécessaire que les collectivités soient aux côtés de celles et ceux qui œuvrent pour l'emploi. Je leur ai présenté les membres du conseil municipal et réciproquement, les chefs d'entreprise ont présenté leur société au cours d'une rencontre organisée le 12 septembre.

Ensuite, « votre **sécurité** ». Dans les hameaux, vous verrez prochainement apparaître de nouveaux aménagements pour ralentir la vitesse des véhicules (plateaux, ralentisseurs...), la RD940 qui sera prochainement limitée à 50 km/h de Fécamp au trou d'Enfer, la RD925 pour laquelle nous avons sollicité un rapport auprès de la Direction des Routes concernant par exemple la sécurité des piétons pour l'accès à la zone commerciale... et tout ceci pour ne citer que les principaux projets. Une rencontre avec les habitants de la Croix Bigot sera également programmée afin de trouver une solution pour garantir la tranquillité des riverains.

Enfin, la rentrée scolaire est effectuée. La **réforme des rythmes scolaires**, sujet ô combien délicat ! Malgré un avis unanime du Conseil d'École (parents d'élèves, enseignants et élus) pour proposer un projet ambitieux et adapté aux enfants, sachez que l'Éducation Nationale ne l'a pas entendu de cette oreille... ce que je regrette profondément. Mme Degrémont, notre adjointe aux affaires scolaires vous détaille ce sujet dans les pages suivantes.

Bonne lecture et sachez que je suis à votre disposition pour évoquer ces sujets et bien d'autres.

Bien à vous,  
**Bernard HOGUET**



<b>Budget 2014</b> .....	2
<b>Vie municipale</b>	
· Repas des anciens .....	3
· Manifestations : remise de médailles du travail - cérémonies patriotiques du 8 mai .....	3
· Plan communal de sauvegarde : recensement des personnes vulnérables .....	5
· Vos élus et la communauté de communes .....	5
<b>Travaux et environnement</b>	
· Point travaux .....	6
· Projet d'usine de méthanisation .....	7
· Jardins familiaux .....	8
· Opération « nettoignons la nature » .....	8
<b>Jeunesse et sports</b>	
· Réforme des rythmes scolaires .....	8
· L'école .....	9
· Remise des dictionnaires .....	9
· Installation d'un nouveau défibrillateur .....	9
<b>Vie associative</b>	
· Articles remis par les associations .....	10 à 21
<b>Informations pratiques</b> .....	22 à 24
<b>État civil</b> .....	25

· Directeur de la publication : Bernard HOGUET  
· Responsable de la rédaction : Elvira HACHE  
· Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal  
· Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard, Communauté de communes de Fécamp et associations  
· Conception et impression : Durand Imprimeurs Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37  
· « Saint-Léonard et vous... » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°1 - septembre 2014  
Édité à 1000 exemplaires

# Budget 2014

La mise en place du budget est un acte essentiel dans la vie communale. C'est un cadre financier qui prévoit les ressources et les dépenses de notre collectivité. Il est habituellement voté en mars mais à cause des élections, c'est seulement le 29 avril 2014 que votre Conseil municipal a longuement délibéré sur ce point important et l'a très largement approuvé, un vote contre (M. J.L. DRON), une abstention (Mme CALLAY-BAUCHER).

Ce document comptable est articulé en deux parties. Un volet « FONCTIONNEMENT » et un volet « INVESTISSEMENTS ». Sans vous submerger de chiffres, il est bon de vous donner quelques précisions :

## 1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Equilibré en recettes / dépenses à hauteur de 1 747 421,67 €

### RECETTES

Dans ce compte, sont enregistrés les montants des recettes suivantes :

- Les dotations de l'Etat et de la Communauté de Communes.
- Le produit de la fiscalité communale sur les particuliers et les professionnels notamment les taxes dont le taux est fixé par votre Conseil municipal (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti).

La volonté de vos élus est de ne pas augmenter ces taxes qui sont parmi les plus faibles de notre strate, mais d'optimiser l'utilisation de nos recettes au bénéfice de notre population.

- Les produits de services (garderie, cantine, concessions cimetière) dont une participation est demandée aux utilisateurs.

Tout ceci constitue la ressource annuelle de la commune.

### DEPENSES

Ce sont toutes les dépenses nécessaires à la bonne marche quotidienne de notre collectivité.

Citons en particulier :

- Les salaires et charges du personnel municipal.
- Les fournitures diverses (électricité, eau, gaz, carburants, produits d'entretien, fournitures scolaires, télécommunications, etc)
- Les frais d'entretien des bâtiments, du matériel, des routes.
- Les intérêts des emprunts contractés les années précédentes.
- Les cotisations aux divers institutions et syndicats.

- Les subventions aux diverses associations ainsi qu'au C.C.A.S.
- Les indemnités de vos élus.
- Enfin, nous nous efforçons de préserver une « épargne » la plus élevée possible afin de la transférer en recettes d'investissement dont nous vous parlerons au chapitre suivant.

## 2 BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Equilibré en recettes/dépenses pour 1 445 133,37 €

### RECETTES

- En premier, la somme citée précédemment provenant du chapitre « Fonctionnement » et qui constitue notre autofinancement.
- Les subventions des différentes institutions et organismes.
- Si nécessaire pour de gros dossiers : les emprunts.

### DEPENSES

- Il nous faut tout d'abord rembourser les annuités d'emprunts des années passées.
- Puis financer les gros travaux.
- Les constructions et équipements structurants notre village.
- Les achats de matériel et outillage.
- Les ressources foncières pour l'avenir.

À cette simple lecture, vous comprendrez que plus on emprunte, plus les années suivantes sont pénalisées par des remboursements d'intérêts et de capital qui obèrent notre marge de manœuvre. Heureusement, notre commune de Saint-Léonard est très raisonnablement endettée. Le désir de vos élus est de se maintenir dans cette situation tout en assumant les nombreux projets qui concourent à l'amélioration de la qualité de vie au sein de notre commune.

En conclusion, nous dirons que ce budget 2014 permet de maintenir une bonne qualité de service au quotidien, tout en permettant la réalisation de projets ambitieux, sans augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens.

Bonne rentrée à tous.

Serge LECROSNIER, Adjoint aux Finances

# Repas des Anciens

En mai dernier, la nouvelle Municipalité a invité les Saint-Léonardais de 65 ans et plus au traditionnel repas qui leur est offert chaque année.

Pas moins de 168 convives ont répondu présents et se sont retrouvés à la salle Henri Lambert autour d'une table pour partager des instants chaleureux.

Dans un décor aux couleurs flamboyantes, une ambiance animée, emplie de gaieté et de convivialité, chacun a pu apprécier le succulent repas concocté par l'Auberge de la Rouge et passer un très bel après-midi en compagnie de Bruno Ballandonne et ses chanteuses.

Les élus de la commune qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès obtenu. C'est une formidable occasion qui est donnée aux participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants ou d'en tisser de nouveaux.



→ M. LE CALVEZ et notre doyenne Mme CARET



→ Mme DEGRÉMONT et notre doyen M. CHAPELLE

# Manifestations

## REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les salariés ayant accompli de longues carrières ont été mis à l'honneur, le 1<sup>er</sup> mai dernier, lors de la traditionnelle remise des médailles du travail. La promotion 2014 était composée de 13 récipiendaires. Les médaillés présents dans la salle Henri Lambert ont été félicités par Monsieur le Maire qui leur a remis un présent offert par la collectivité ainsi qu'un diplôme officiel, signé par Monsieur le Préfet.

## CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES DU 8 MAI

Ce jeudi 8 mai 2014, comme partout en France, Saint-Léonard a commémoré le 69<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Lors de son discours, Monsieur le Maire, pour qui c'était la première cérémonie patriotique, a souhaité que dorénavant, les enfants de la commune participent à ce moment de recueillement et de devoir de mémoire. Il est en effet important pour ces jeunes générations qui ont la chance de vivre dans un pays en paix, d'être conscients de leur histoire.

“ Monsieur le Maire souhaite inviter la population à se rendre désormais au monument aux morts lors des manifestations patriotiques. Rendez-vous est donné le 11 novembre prochain. Un article sera diffusé dans la presse pour transmettre l'heure de la cérémonie. ”

# Plan communal de sauvegarde : recensement des personnes vulnérables

La mairie élabore actuellement son Plan communal de sauvegarde, document imposé par les services préfectoraux et destiné à prévoir au mieux la gestion des premiers secours en cas de catastrophes liées à des risques naturels (comme les inondations) ou humaines (comme le transport de matières dangereuses).

A cet effet, et par mesure de précaution, les personnes dites « vulnérables » (personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite) sont invitées, si elles le souhaitent, à se faire recenser en mairie.

Ces informations doivent permettre d'élaborer un registre susceptible d'être transmis aux autorités compétentes en cas de risques exceptionnels et ce, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence.

La mairie s'engage à préserver la confidentialité de ce document et les renseignements collectés. Toute personne inscrite pourra, à tout moment, avoir accès à ce document et demander une rectification ou un retrait la concernant. Par ailleurs, nous recherchons des personnes bénévoles et disponibles dans chaque quartier qui pourraient être un relais entre la mairie et les résidents de quartier, en cas de catastrophe.

## Vos élus à la Communauté de communes

### COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les dernières élections municipales de mars 2014 ont eu pour conséquence d'importantes modifications dans le Conseil Communautaire.

En effet, après avoir remporté les élections à Fécamp, Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK fut proclamée Maire de la Ville de Fécamp et fort logiquement, Présidente de notre Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire est maintenant composé de :

→ POUR LA COMMUNE DE CRIQUEBEUF EN CAUX,  
**Hervé CHEDRU, Maire, Membre du Bureau.**

→ POUR LA COMMUNE D'EPREVILLE SUR FECAMP,  
**Pascal DONNET, Maire, Conseiller délégué, Membre du Bureau.**  
**Alexandra LEDON, Adjointe au maire.**

→ POUR LA VILLE DE FECAMP,  
**Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Maire de Fécamp, Présidente.**  
**Pierre AUBRY, Adjoint au Maire, Vice-président en charge de la petite enfance et de la jeunesse.**  
**Stéphanie MARICAL, Adjointe au Maire.**  
**David ROUSSEL, Adjoint au Maire, Membre du Bureau.**  
**Brigitte SOENEN, Conseillère déléguée.**  
**Raynald MAHEUT, Adjoint au Maire, Vice-président en charge du développement économique.**  
**Estelle LECOURTES, Adjointe au Maire.**

**Serge LAMBERT, Conseiller délégué.**  
**Agathe RIOULT, Conseillère déléguée.**  
**Raynald LOISEL, Conseiller délégué.**  
**Dominique TESSIER, Adjointe au Maire, Membre du Bureau.**  
**Pierre-Marie CAZIN, Conseiller délégué.**  
**Karine LETHELLIER**  
**Eric FLAMANT**  
**Estelle GRELIER**  
**Christophe COURCOUX**  
**Néemie RIAUX**  
**Patrick JEANNE**

→ POUR LA COMMUNE DE FROBERVILLE,  
**Olivier COURSAULT, Maire, Vice-Président chargé du numérique et du tourisme.**  
**Jocelyne MARAIS, Adjointe au Maire.**

→ POUR LA COMMUNE DE GANZEVILLE,  
**Jean-Marie CROCHEMORE, Maire, Vice-président en charge de la rudologie.**

→ POUR LA COMMUNE DE GERVILLE,  
**Thierry MASURIER, Maire, Vice-président en charge de l'accessibilité.**

→ POUR LA COMMUNE DES LOGES,  
**Gilbert MABILLE, Maire, Vice-président en charge des transports et de l'intercommunalité.**  
**Anne-Marie SALMON, Adjointe au maire.**

→ POUR LA COMMUNE DE MANIQUERVILLE,  
**Michel LOISEL, Maire, Vice-président en charge du foncier.**

→ POUR LA COMMUNE DE SAINT-LEONARD,  
**Serge LECROSNIER, Adjoint au Maire, Vice-président en charge de la Santé.**  
**Marie-Lise DEGREMONT, Adjointe au Maire.**  
**Bernard MALANDAIN.**

→ POUR LA COMMUNE DE SENNEVILLE SUR FECAMP,  
**Pascal LECOURT, Maire, Vice-président en charge des finances.**

→ POUR LA COMMUNE DE TOURVILLE LES IFS,  
**Michèle MONGUILLON, Maire, Membre du Bureau.**

→ POUR LA COMMUNE DE VATTETOT SUR MER,  
**Jean-Yves SORET, Maire, Vice-président en charge du patrimoine.**

→ POUR LA COMMUNE D'YPORT,  
**Alain CHARPY, Maire, Membre du Bureau.**  
**Jean-Claude GALLOIS, Adjoint au Maire.**

Soit 36 délégués communautaires.



Comme vous pouvez le remarquer, à part la ville centre qui apporte les 2/3 des habitants à notre collectivité, c'est notre commune de SAINT-LEONARD qui détient le plus grand nombre de sièges.

Vous pouvez compter sur vos représentants pour participer activement au fonctionnement de notre intercommunalité.

Dès l'an prochain, notre Communauté de Communes pourra accéder au statut de Communauté d'Agglomération. Cette position générera de meilleures dotations de l'Etat et permettra d'exercer de nouvelles compétences pour un service encore meilleur au bénéfice de nos concitoyens.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante mutation.

### CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Lors de notre précédente communication, nous vous avons présenté le projet de Centre de Santé destiné à pallier au nombre insuffisant de médecins généralistes dans le secteur libéral sur notre territoire.

Lorsque paraîtra ce « Saint-Léonard et vous... » cet équipement sera opérationnel depuis début septembre.

Il débute son activité avec deux médecins généralistes et est situé en plein centre de Fécamp, 14, Place du Général Leclerc (près de l'Hôtel de Ville, derrière la CAF).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : De 8h à 19h30 (journée continue)

Lundi et mercredi : De 8h à 12h et de 14h30 à 19h30.

Samedi : De 9h à 12h.

Les consultations sont sur rendez-vous et le numéro d'appel est le 02 35 28 77 75. Le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

C'est à cause des difficultés qu'éprouvent certains d'entre vous à pouvoir choisir un médecin référent voire même bénéficier d'une simple consultation que vos élus se sont investis dans le domaine de la Santé.

Cette compétence n'était pas parmi nos responsabilités mais étant toujours à l'écoute des problèmes de nos concitoyens, nous avons bien discerné qu'il était de notre devoir d'agir rapidement.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et un bon épanouissement dans notre sympathique commune.

*Serge LECROSNIER, Adjoint au Maire,  
Vice-président de la Communauté de Communes  
en charge de la santé*

## Point travaux

Deux nouveaux portails remplacent ceux qui clôturaient la Mairie et l'accès école, côté mairie. Ces deux portails confectionnés avec qualité par l'entreprise locale C.F.C.M ont été posés semaine 22 et dorénavant, l'accès à la mairie ne pourra se faire que dans la limite des horaires d'ouverture de celle-ci. Un autre portail a été posé pour clore le parking des ateliers de la commune.

L'habillage des façades de la cantine s'est poursuivi complétant le ravalement peinture déjà effectué précédemment. Ces travaux d'embellissement permettront aussi de protéger les murs et empêcheront l'humidité de pénétrer à l'intérieur du bâtiment exposé aux vents dominants.

La chapelle de Grainval s'embellit chaque jour un peu plus ; outre la présence quasi journalière des bénévoles qui ne démordent pas, ils attendent avec impatience la venue des professionnels chargés de repeindre le plafond. Non contents d'avoir repris totalement les fissures, les bénévoles ont repeint la partie basse. C'est avec beaucoup de bonheur qu'en trompe-l'œil autour des vitraux, des effets du meilleur goût ont été réalisés. Les extérieurs prennent tournure ; l'herbe pousse bien et l'écrin de verdure met chaque jour un peu mieux l'édifice en valeur. La porte à double battant a été reprise de main de maître par des bénévoles ; bénévoles ou experts, à vous de juger. La fête de Grainval, fin juin, a permis de constater l'ampleur des travaux effectués autour de cette chapelle. Nous attendons avec impatience l'élévation du mur de clôture qui devrait commencer en septembre.

De nombreux devis de travaux ont été demandés dès la mise en place du nouveau conseil afin d'améliorer la sécurité routière. Des aménagements de confort ainsi que des réparations liées à des incidents divers (affaissements, infiltrations, déformations) seront réalisés selon les possibilités du budget. Dès que nous aurons comparé ces différents devis, nous choisirons l'urgence à appliquer à ces travaux, qui participeront à améliorer notre cadre de vie.

**Il va être mis en place un programme de rénovation des routes communales étalé sur les cinq ans à venir. Des priorités seront établies en fonction de l'état actuel du réseau routier. Nous avons tous la volonté de rendre notre réseau routier le plus correct possible mais aussi le plus sécurisé pour tous. Un peu de patience sera nécessaire, nous ne pourrions pas faire tout en même temps,** chacun d'entre nous a pu constater que de nombreux

"signes" de différentes couleurs marquaient nos routes départementales et aussi quelques-uns de nos chemins communaux. À la surprise succédait le questionnement....

Ce sont les premiers repérages pour le passage des câbles éoliens sur le tracé présumé et des travaux de rénovation de revêtement de chaussée par le département, mais aussi, du repérage de réseaux électriques en vue de mise à jour des réseaux.

Le **mercredi 11 juin**, notre commune organisait la réunion O.G.S (Opération Grand Site). Cette opération consiste à mettre en commun nos volontés afin de valoriser nos communes et nos équipements pour rendre attractive notre côte aux touristes et autres visiteurs de notre belle région. Les représentants des communes impliquées dans cette opération se sont réunis autour de Mr Jacques Hersant de la société SECAD et de Mlle Charlotte TSAI d'ANTEA GROUPE. Les sujets abordés à cette réunion se concentraient surtout autour des modes de déplacement et de stationnement ainsi que des aménagements nécessaires à l'amélioration de tous ces problèmes de circulation.

*Jean Paul LE CALVEZ, 1<sup>er</sup> Adjoint*

## Nos services techniques, que font-ils?

En action majeure, l'équipe municipale, s'est fixée l'objectif d'améliorer votre cadre de vie et l'embellissement de la commune en est une composante essentielle.

Trop souvent, ce que vous voyez devant chez vous, ce sont les talus qu'il faudrait faucher, les chemins et trottoirs qu'il faudrait réparer à défaut de refaire, les accotements qu'il faudrait nettoyer, les mauvaises herbes et bien d'autres choses qui font penser que la propreté de la commune n'est pas une priorité.

Ce n'est pas la réalité, nous voulons y remédier.

Ces tâches sont confiées aux services techniques qui ont aussi à assurer l'entretien des bâtiments communaux, et à répondre aux multiples demandes d'intervention reçues en mairie.

Nous n'oublierons pas la collecte des déchets verts à la période la plus

## Un projet d'unité de méthanisation sur le territoire fécampois



Vol-V Biomasse travaille depuis près de 3 ans au développement d'un projet de méthanisation territoriale situé sur l'extension de la ZA des Hautes Falaises. (cf photo-aérienne). Nous avons ainsi rencontré à plusieurs reprises les élus de St Léonard et de la communauté de Communes de Fécamp.

### PARCELLE PROJET

En tant que producteur d'énergie renouvelable, notre objectif est d'exploiter cette centrale de méthanisation pour produire de l'énergie renouvelable en valorisant les matières organiques du territoire. L'approvisionnement se fera à partir de matières issues de l'industrie agro-alimentaire, de l'agro-industrie, et de l'agriculture. La centrale devrait valoriser de l'ordre de 13 300 tonnes de matières par an et ainsi produire plus de 1 400 000 m<sup>3</sup> de biométhane. Le biogaz produit sera épuré puis injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel (**soit 9.5 % de la consommation de gaz naturel de la poche de Fécamp**).



Concernant les interrogations liées à la méthanisation, nous avons peu de risques liés au gaz puisque le gaz n'est pas stocké sous pression et il est valorisé au fur et à mesure de sa production.

D'autre part, la méthanisation étant un processus de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène, les risques d'odeurs sont absents au niveau du process puisque la matière n'a pas de contact avec l'air. En aval du process, le digestat est stabilisé et désodorisé par rapport à la matière fraîche (la méthanisation est d'ailleurs utilisée en Bretagne pour traiter les lisiers et ainsi fortement réduire les odeurs lors des épandages).

En amont du process, Vol-V Biomasse s'engage à mettre en place les équipements nécessaires à la réception des substrats adaptés en fonction de la nature des matières à méthaniser.

(Par exemple pour les fumiers : réception dans un hall fermé puis traitement de l'air via un biofiltre).

Enfin, au niveau des transports occasionnés, l'unité devrait engendrer environ 9 rotations de camions par jour ouvré en moyenne.

De manière générale, le site sera soumis à la réglementation sur les installations classées et suivi par la DREAL.

Si vous avez des questions sur le projet n'hésitez pas à me contacter :

VOL-V Biomasse  
Vincent BROTONS  
45 Impasse du Petit Pont 76 230 Isneauville  
Tel : 02 32 95 15 16 Port : 06 98 67 76 51 v.brotons@vol-v.com  
www.vol-v.com

## Jardins familiaux

Depuis 2005 la commune met gratuitement à disposition des personnes qui le souhaitent, des jardins familiaux d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> ne comprenant pas d'abri. Ceux-ci sont situés derrière l'atelier municipal sur le parking du cimetière. Quelques-uns sont libres, si vous souhaitez en obtenir un ou pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie, tél. 02 35 28 05 99. Petit rappel de l'article 6 de la convention « le jardinier doit tenir son jardin et ses abords en parfait état de propreté... ». Merci de le respecter.

## La nature à l'honneur

En 2014, agissons ensemble pour que la nature reprenne ses droits ! Pour la 17<sup>ème</sup> année, l'opération "Nettoyons la Nature" organisée par les centres E.Leclerc va rassembler des bénévoles qui vont s'engager pour quelques heures ou quelques jours à collecter les déchets de leurs forêts, quartier, plage, berges... Cette année encore, la municipalité en collaboration avec son école participent à cette opération citoyenne pour agir concrètement pour l'environnement. Nettoyons la nature 2014 : rejoignez-nous ! Nous vous attendons tous à 13h45 le vendredi 26 septembre pour accompagner nos écoliers.

## Réforme des rythmes scolaires = un véritable casse-tête

Depuis la rentrée, les élèves bénéficient de nouveaux horaires d'école, imposés par la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires. Basée sur 9 demi-journées pour favoriser les apprentissages fondamentaux selon le Ministère de l'Éducation Nationale, ce dernier préconise de terminer les cours plus tôt dans l'après-midi afin de permettre d'organiser des activités périscolaires facultatives.

Suite au décret de janvier 2013, et au résultat des questionnaires transmis aux parents, l'ancienne municipalité avait validé le choix du mercredi comme ½ journée supplémentaire et une fin de cours à 15h45.

Mais comment organiser des activités de qualité et diversifiées sur une durée de 45mn (15h45-16h30) ? Comment permettre à chacun d'avoir accès à celles-ci lorsqu'on manque de personnels et surtout de locaux ?

Est alors paru le décret de mai 2014 censé apporter un assouplissement de la réforme, puisqu'il était désormais possible de cumuler les activités sur une ½ journée.

Au sein du Conseil d'école, après accord unanime des enseignants, des parents d'élèves élus, sur proposition de la municipalité un projet a été présenté auprès de l'Inspection Académique pour conserver une fin de cours à 16h30 et cumuler le temps périscolaire sur ½ journée différenciée selon les classes afin de pallier au manque de personnel, de locaux et surtout d'envisager un vrai programme qualitatif d'acti-

ités. Nous avons malheureusement essuyé un refus sans appel : tous les enfants doivent avoir les mêmes horaires de classe.

De ce fait, la réforme des rythmes scolaires impose un retour à l'organisation préalablement adoptée :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h30-15h45
- mercredi 9h-12h

Un courrier est parvenu dans chaque famille pour expliquer la situation et connaître les besoins : plus de ¾ des enfants resteraient après 15h45 et jusqu'à 16h30.

Même si certaines communes reviennent sur leur position initiale, la commune s'est engagée à assurer la gratuité de la garderie entre 15h45 et 16h30 (tarif en vigueur pour ceux qui resteraient plus tard et jusqu'à 18h15).

De même, nous travaillons actuellement à la mise en place d'activités intéressantes et compatibles avec nos problématiques le plus rapidement possible.

Nous espérons également que cette situation sera provisoire et que nous pourrions obtenir pour la rentrée 2015 l'accord de l'Inspection pour cumuler les activités sur une ½ journée, quitte à ce qu'elle soit la même pour tous.

*Marie Lise Degrémont / Sophie Rioult*

## L'école

Les élèves de MS-GS et GS-CP sont allés en classe de découverte au centre de Pierrefiques :

« Nous sommes partis jeudi 19 juin 2014 à 9h00. Nous sommes arrivés à Pierrefiques à 9h30. Dans la cour, trois personnes nous ont accueillis et se sont présentées. Il y avait deux chevalières et un chevalier. L'une des filles s'appelait Ewinéa et l'autre Hermeline. Le garçon s'appelait Sire Langevin.

On s'est installé dans les chambres. On a mis notre duvet sur le lit et notre doudou à côté. On a mis le pyjama sur le duvet et la valise dans le tiroir.

Ensuite, on s'est déguisé. Les garçons ont choisi des tuniques. Les filles ont préféré des robes mais certaines ont pris des tuniques pour devenir chevalières.

On s'est divisé en trois groupes pour faire des ateliers. Si on gagnait une épreuve, on avait un blason. Il fallait 5 blasons pour devenir chevalier ou chevalière. On a appris la courtoisie, on a équipé un cheval, on a attaqué un château, on a fait des combats d'épée, on a découvert l'armure du chevalier, on a attaqué un ennemi... En fin d'après-midi, il y a eu la cérémonie de l'adoubement.

Le soir, on s'est rendu à un banquet : on a mangé sur une tranche de pain comme au Moyen-Âge.

Enfin, Sire Langevin, nous a conté l'histoire du dragon à huit têtes.

Le vendredi 20 juin 2014, on a fabriqué un blason. Il fallait choisir une forme, un emblème et des bandes. L'après-midi, on a fait un tournoi avec plusieurs épreuves : la bataille de polochon, la quintaine, le tranchage de pommes, la course en sac, le tir à la corde ».



## Remise des dictionnaires

Le 27 juin dernier, s'est déroulée la traditionnelle remise de dictionnaires Larousse aux élèves de CM2 qui entreront en 6<sup>ème</sup> à la prochaine rentrée scolaire.

La cérémonie s'est déroulée en présence des enseignants et de leurs élèves ainsi que de nombreux parents.

Les élèves de CM2 de la classe de M. Losset ont reçu le fameux ouvrage des mains de Monsieur le Maire et de son adjointe aux Affaires scolaires.

Monsieur Hoguet a ensuite appelé ces jeunes à profiter de vacances bien méritées et souhaité la réussite scolaire pour tous.

## Pose d'un nouveau défibrillateur

En France chaque année, l'arrêt cardiorespiratoire inopiné, appelé aussi « mort subite », représente 50.000 décès. Dans 90 % des cas, si le choc est délivré rapidement suivant le malaise, la victime pourra être sauvée.

Le décret du 4 mai 2007 a autorisé l'utilisation de défibrillateurs, appareils utilisables par toute personne, même non médecin, qui serait témoin d'un accident cardiaque. En effet, grâce à un système simple et entièrement automatique, l'intervenant n'a qu'à suivre les instructions données par la machine.

La salle Henri Lambert est équipée d'un appareil depuis quelques années. Situé sur la façade extérieure, il est facilement accessible en cas de besoin. Une formation avait été assurée par les services du SDIS à destination des associations et du personnel municipal afin de se familiariser avec l'appareil.

La commune vient de se doter d'un nouvel équipement ; un deuxième défibrillateur est à présent installé sur la façade extérieure de la salle Marie-Madeleine Babin.

## Les associations et leurs présidents

- ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE  
Rose-Marie NOEL · 5, rue des Pinsons · 02 35 28 74 69
- ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)  
Jean-François DESJARDINS · 305, impasse de la Ferme Dargent · 02 35 28 54 93  
· SECTION ATHLETISME Stéphanie AVIGNON · 33 rue du Champ des Oiseaux · 06 21 04 77 38  
· SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHE Claude LAPERDRIX · 15, rue Victor Coviaux · 02 35 28 42 81
- CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.) Didier NOEL · 5, rue des Pinsons · 02 35 28 74 69
- CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD  
Claudine CADINOT · 25, impasse du Bouleran · 02 35 28 20 77
- COMITE DES FETES  
Anne-Marie DUPARC · 667, impasse des Petits lfs · 02 35 28 46 41
- CONFRERIE DE CHARITÉ  
Rémy DECULTOT (frère) · 25, impasse du Bouleran · 02 35 28 20 77
- DANSE ET GYM SAINT-LEONARD  
Richard BANSE · 41, rue Emile Bénard, Goderville · 02 35 28 50 42
- DOJO SAINT-LEONARD Ghislaine DUMOUCHEL ·  
179, rue des Longues Rayes, Senneville-sur-Fécamp · 06 79 97 62 45
- ELAN SAINT-LEONARD ASSOCIATION SPORTIVE (E.S.L.A.S.)  
Armelle LEFEBVRE · 862, route de la Croix Bigot · 06 25 99 42 16
- FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.) Renée BONNEVILLE · 44, rue du 8 Mai 1945 · 02 35 28 45 53
- GYM CLUB DE SAINT-LEONARD  
Marie-Lise DEGEMONT · 971, route d'Étretat · 02 35 29 22 96
- JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)  
Dominique LECORBEILLER · 116, rue des Bénédictins · 06 07 77 21 71
- LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL  
Michel CROCHEMORE · 29, Cité Bénédictine, Fécamp · 02 35 29 14 67
- LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD  
Dominique MARCHAND · 88, rue de Boisval, Eletot · 02 35 29 54 77
- SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)  
Hervé OUIIN · 73, chemin Martin Duval, Fécamp · 02 35 28 54 12
- SOCIETE AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS  
Claude LAPERDRIX · 15, rue Victor Coviaux · 02 35 28 42 81
- TENNIS CLUB MUNICIPAL  
Sylvain MILET · 11, rés. les Charmilles, Les Loges · 02 35 27 31 59

## A.E.P. Sainte-Bernadette

L'Association d'Éducation Populaire Sainte-Bernadette a poursuivi ses activités et manifestations habituelles :

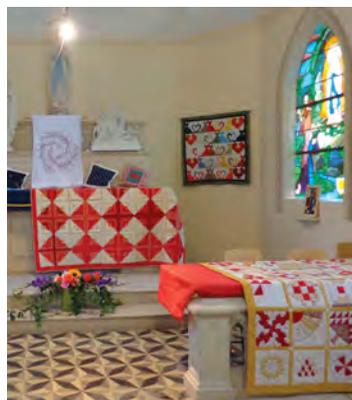
→ Le grand moment de l'année, c'est Grainval en Fête qui s'est déroulé le samedi 28 juin dans la valleuse de Grainval. C'était la neuvième édition de cette fête. Le thème du cirque avait été retenu et l'on a pu voir, dans la valleuse, les clowns déambuler. Une école de cirque a fait des numéros et appris à qui voulait s'initier, à monter sur des monocycles, des échasses ou à jongler avec des assiettes et autres. Dans la chapelle, une très belle exposition de patchworks avec démonstration des couturières a été mise en place et a reçu de nombreux visiteurs. Sous un chapiteau reconstitué, le traditionnel repas s'est déroulé dans une bonne ambiance. Le défilé aux lampions et la tyrolienne tirée entre les deux collines de la valleuse ont animé le site. Le spectacle des jongleurs et cracheurs de feu a précédé le feu d'artifice toujours aussi apprécié. Une neuvième édition qui a tenu ses promesses en attendant la dixième qui est prévue avec un faste plus grand.

→ Le dimanche 23 novembre, nous organisons un thé dansant avec Sabrina et Freddy Friant où chacun pourra exercer ses talents de danseurs.

D'autres manifestations devraient voir le jour pendant cette année.

En attendant, bonne rentrée à tous.

*Rose-Marie NOËL, la Présidente*



## A.S.S.L. Athlétisme



L'A.S.S.L. « section athlétisme » a été représentée par ses licenciés sur différentes manifestations sportives. Les jeunes ont foulé les pistes, les coureurs ont défié les chronos sur semi-marathon (Marais-Vemier), les marcheurs nordiques se sont pris au jeu des compétitions sur route (Goderville, La Remuée...) et en forêt (Yerville trail, raid nocturne à Duclair...), toujours dans une ambiance décontractée mais néanmoins sportive...



Sous leurs nouvelles couleurs, les « Jaune et Bleu » ont déjà ciblé de nouveaux objectifs. En effet, après plusieurs années sous la tutelle de l'USGFA, la section athlétisme de St-Léonard redevient indépendante et proposera dès la rentrée de septembre 3 disciplines :

- Eveil athlétique pour les 5-11 ans
- Marche nordique pour tous
- Course à pied à partir de 16 ans.

Les horaires, tarifs et formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site Internet : [www.club.quomodo.com/asslathlétismenormandie/](http://www.club.quomodo.com/asslathlétismenormandie/)

C'est avec beaucoup de projets sportifs (participation au marathon et aux 21 km marche nordique du Mont-Saint-Michel, organisation d'un « kid athlé » en décembre pour les plus jeunes...) que l'A.S.S.L. entamera sa nouvelle saison sportive.

*Stéphanie AVIGNON, la Présidente*

## Cercle Sports Loisirs

### → ACTIVITÉ ROLLER

L'activité Roller Adultes, créée en Septembre 2012 au sein du Cercle Sports Loisirs, prépare déjà sa troisième rentrée. Notre équipe s'est retrouvée tous **les jeudis soir à 19h00** Salle Marie Madeleine Babin pour une heure de détente et d'activité physique originale qui marie à la fois le roller en ligne et le sport collectif (hand-ball, basket, hockey...). Des sorties roller sont aussi organisées sur les voies vertes de la région en fonction des conditions météorologiques. Si vous pratiquez le roller en autonomie, venez nous rejoindre dès la rentrée septembre. Des séances d'essais gratuites vous sont proposées au sein de notre équipe accueillante et sympathique.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contactez M. Jean-Robert COLINET au 06 03 06 05 71

*Jean-Robert COLINET, le responsable*



### → ACTIVITÉ BADMINTON

Reprise de l'activité en septembre **le lundi de 20h00 à 22h00** en jeu libre à la salle Marie-Madeleine BABIN.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contactez Mme Coralie BODINI au 02 35 27 46 55 (le soir).

*Coralie BODINI, la responsable*

### → ACTIVITÉ TENNIS DE TABLE

La saison se termine à nouveau avec la participation de vingt-deux inscrits (dix-huit masculins et quatre féminines).

La rentrée se fera début septembre avec les horaires inchangés : **lundi et vendredi de 18h00 à 20h00** à la salle Marie-Madeleine BABIN.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contactez M. Jean-Marie THOMAS au 02 35 28 37 84.

*Jean-Marie THOMAS, le responsable*

**Les inscriptions 2014/2015 se feront directement sur place aux horaires des activités indiqués ci-dessus.**

**Dans toutes les activités, deux séances d'essai sont proposées gratuitement avant votre inscription.**

**RAPPEL : le certificat médical est obligatoire et doit être remis lors de l'inscription.**

*Didier NOEL, le président*

## Club des jeunes d'antan

Les vacances sont terminées, et septembre voit la reprise des activités.

### → ACTIVITÉS

**Tous les premiers lundis du mois**, danse de salon de 14h à 15h avec Éliane, qui nous apprend à danser bénévolement. Et de 15h à 17h30 broderie, crochet, tricot, couture, tarot.

**Les autres lundis**, activités diverses de 14h à 17h30, chacun peut trouver sa place. L'après-midi se termine avec une petite collation.

**Chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois**, repas mensuel ouvert à tous, il suffit de s'inscrire auprès de Mme Claudine CADINOT tél. 02.35.28.20.77. Le prix du repas est de 14 €, avec après-midi jeux et une collation.

**Chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois**, concours de dominos et tournoi de manille, qui ont un fort succès, participation 7 €. Ceux-ci sont dotés du 1<sup>er</sup> prix au 4<sup>ème</sup> d'un prix d'une valeur de 50 à 20 € et d'un lot de consolation à chaque participant.

En avril dernier, avait lieu le repas de Pâques du club. Après avoir souhaité la bienvenue à toute l'assemblée. Mme CADINOT a exprimé sa gratitude envers M. Bernard MALANDAIN, qui

durant ses deux mandats de maire, a soutenu le Club des Jeunes d'Antan et s'est impliqué lors des manifestations organisées par ce dernier.

### → DATES À RETENIR

**Dimanche 5 octobre**, repas dansant animé, prix 24 €, ouvert à tous.

**Samedi 22 novembre**, sortie prévue au « Cochon Grillé » avec une ballade en petit train à Chartres, ouvert à tous.

### INSCRIPTIONS DES COLIS DE NOËL

**Attention**, cette année étant donné le nombre croissant de personnes de 65 ans et plus, **les colis seront désormais distribués aux personnes de 66 ans et plus (nées en 1948)**. Se présenter avec la carte d'identité : les mercredis 12 - 19 - 26 novembre de 15h à 17h à la salle Henri Lambert.

**Jeudi 11 décembre**, repas de Noël du club, le père Noël viendra apporter un petit cadeau à chaque convive.

**Lundi 15 décembre**, distribution des colis de Noël de 15h à 18h à la salle Henri Lambert.

**Mardi 16 décembre**, distribution des colis de Noël seulement de 10h à 12h.

Les personnes du club frapperont à votre porte pour vous présenter le calendrier du club. Merci de votre générosité, cela permet au club de faire rentrer un peu d'argent qui nous aide pour les colis de Noël et les chocolats des enfants.

Je vais terminer en vous souhaitant à toutes et tous une bonne reprise.

*Claudine CADINOT, la Présidente*

## Comité des fêtes

Nos activités du 1<sup>er</sup> semestre 2014 se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Le deuxième semestre débute plus laborieusement. Notre foire à tout du 17 août fut bien arrosée. Vouloir réussir et réussir parfaitement sont deux problématiques bien différentes, car les conditions météorologiques sont le fil conducteur d'une animation extérieure.

Cependant nous ne restons pas sur un échec car nos prochaines animations sont programmées :

→ Le 25 octobre 2014 nous organiserons un loto.

→ Le 26 octobre 2014 une foire en salle est programmée, vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

→ Puis Noël approchera et nous espérons choyer les enfants de l'école de Saint-Léonard.

→ Le 25 janvier 2015 est prévu un repas pour les anciens. Peut-être faudra-t-il prévoir plutôt un goûter ou une galette des Rois. Nous allons réfléchir. Nos moyens financiers étant limités dus aux intempéries de la foire à tout.

→ Notre traditionnelle Saint-Valentin aura lieu le 15 février. Elle est ouverte à tous, mais il faut s'inscrire auprès de notre comité.

→ Pour permettre aux personnes âgées de se déplacer plus facilement, nous organisons un loto un dimanche après-midi. Cela évitera de se coucher trop tard le soir.

→ Et enfin, le 5 juin 2015 se déroulera notre loto de l'été.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise, du courage pour affronter l'hiver prochain. Bonne santé à tous.

*Anne-Marie DUPARC, la Présidente*



Préparez votre permis bateau ●●● 2 FORMATIONS :

École de Navigation de Fécamp

1 PERMIS OPTION CÔTIÈRE 350 €

2 PERMIS EXTENSION HAUTURIÈRE 400 €

Contact : René FIQUET - Tél : 02 35 10 38 43  
ecoledenavigation@fecamp-bolbec.cci.fr  
www.fecamp-bolbec.cci.fr

CCI FÉCAMP BOLBEC

Cent Dix Sept ●●●

Prêt à Porter Femmes et Hommes

Centre Commercial E. Leclerc Les Voiles de St-Léonard  
2010, route du Havre - 76400 ST-LÉONARD  
E-mail : 117fecamp@117.fr  
Tél. 02 35 10 01 12

CFCM

Mécanique Chaudronnerie  
Métallerie - Serrurerie

215, imp. du petit Hameau  
76400 ST-LÉONARD  
Tél. 02 35 29 98 79 - Fax 02 35 29 98 76

Maçonnerie  
Carréage  
Ravalement  
Rénovation

Entreprise  
Eric CHAPPELLE

95 rue du Mont Pertuis - 76400 FROBERVILLE  
Tél. : 02 35 28 52 82 - Email : eric.chappelle@9business.fr

Lionel COUSSIN

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
RAMONAGE

FÉCAMP 02 35 29 59 04

S.A.R.L.

DUPONT - LOZA

7 à 13, rue Charles Leborgne  
76400 FÉCAMP

Toutes assurances et placements

Tél. 02 35 28 08 42 • Fax 02 35 29 23 68  
E-mail : agence.dupont-loza@axa.fr

Ets AUBRY

Jardinez à prix discount

PLANTES - FLEURS  
COMPOSITIONS FLORALES - FLEURS COUPÉES  
BULBES - PLANTS À REPIQUER - POTERIE  
LÉGUMES À CONSOMMER - ARBUSTES FRUITIERS

Ouvert tous les jours 9h-12h et 14h-19h  
dimanche et Jours Fériés 10h-12h30 et 15h-19h  
(l'hiver 18h)

Ets. AUBRY

4, rue des Pommiers - La Haute Folie  
76400 ST LÉONARD  
Tél. 02 35 29 53 86 - www.etsaubry.hostei.com

# FÉCAMP ÉLEC

SARL Ludovic VASSEUR

Électricité générale  
Bâtiment - Industrie - Agriculture  
**Confort Qualit'elec**

## Saint-Léonard

360, impasse de la ferme Dargent  
Tél. 02 35 28 15 76  
Fax 02 35 27 40 17

Neuf  
Rénovation  
Chauffage électrique  
Magasins - Dépannage  
Chauffe eau électrique

## GEULIN T.P.

**PROFESSIONNEL/PARTICULIER**

TERRASSEMENT VRD  
AMENAGEMENTS EXTERIEURS  
ASSAINISSEMENT/ DEMOLITION  
CURAGE/  
LOCATION TRACTO BENNE  
PELLE/MINIPELLE/CITERNE  
VIDANGE FOSSES



YVES GEULIN  
CCCS51317  
sarlgeulin@orange.fr 76400 EPREVILLE

## Menuiserie Hapdey Fremont

BOIS, ALU et P.V.C.

Placo Doublage • Isolation • Fermeture



94, rue Léon Dégénétais  
**FÉCAMP**  
Tél. 02 35 28 20 61

# Leonidas

François HAUCHARD  
48 rue A.P. Leroux  
76400 FECAMP



02 35 29 55 80  
06 86 14 62 41  
fhauchard76@hotmail.fr

*Il suffit de penser à quelqu'un*

## LP-NACELLE SERVICE

électricité générale - dépannage  
chauffage - rénovation habitat  
placo - faux plafond



Location de nacelle à l'heure  
chauffeurs habilités  
éclairage public - décors de Noël  
collectivités - artisans - particuliers

29, rue des Fermes  
76540 SAINT PIERRE EN PORT  
02 35 28 68 35 - 06 22 62 59 12  
lpnacelle.services@orange.fr

## Vincent LAEMANT

ARTISAN PEINTRE

Siège social :  
4, rue de Paris  
76400 EPREVILLE

Atelier :  
66, impasse du Chesnay  
76400 SAINT-LÉONARD

Tél. : 02 35 29 44 24  
lalemant.peintre@orange.fr

## MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

# SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville  
**76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE**  
Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70



Notre passion est d'aimer les fleurs...  
Notre métier est de vous les faire aimer...

Fleuriste Créateur  
**Golain**  
FECAMP  
02 35 28 03 37

83, rue Jean Louis Leclerc  
**76400 FÉCAMP**  
**02 35 28 03 37**

Membre agréé INTERFLORA

# GROUPAMA

**ASSURANCES**  
Auto Habitation Santé  
**CRÉDIT**  
BANQUE Prévoyance  
**ÉPARGNE**



8 rue J. Huet  
76400 FECAMP  
Tél. 02.35.28.18.34

Groupama.fr  


Groupama assurances, entreprise régie par le code des assurances.

# INTERSPORT

DG-SPORTS SARL  
Centre Commercial Les Voiles de St-Léonard  
**76400 SAINT-LÉONARD**  
Tél. 02 27 30 20 10

*Tous les sports, le camping, la détente, le sportswear*

## Les Serres de Froberville

Vente directe  
aux serres  
**JARDINAGE**



Fleurs coupées - Plantes en pot  
Compositions - Deuils - Mariages  
**PRODUCTEUR HORTICOLE**

2766, rue d'étréat - 76400 FROBERVILLE - Tél. 02 35 27 30 53

# L'ANNEXE

## BAR BRASSERIE

GALERIE MARCHANDE de LECLERC - 80 PLACES ASSISSES



**PLAT DU JOUR 8.90€**

**Formule Tout Compris**

**OUVERT de 9H à 20H - Tél. 09 82 24 68 64**  
GALERIE MARCHANDE de LECLERC  
2010 route du Havre 76400 ST LEONARD

## CENTRE COMMERCIAL E.Leclerc

FÉCAMP - ST LÉONARD



# FÉCAMP / SAINT LÉONARD

Route du Havre - 02 35 10 98 50



## Le Fournil D'Albâtre

472, route d'Etretat - FROBERVILLE

02 35 27 32 38 - www.boulangieriemartin.fr

Pain Sur Levain - Pain du Matelot  
Baguette de Tradition "La Normande"  
Viennoiseries Pur Beurre "Fait Maison"



OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h  
Fermeture hebdomadaire Le Lundi  
OUVERT les LUNDIS FÉRIES  
JUILLET/AOUT 7/7

ÉNERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - SANITAIRE - COUVERTURE  
DEPANNAGE - ENTRETIEN



Siège Social :  
440 Hameau le Chesnay  
76400 SAINT-LEONARD

Adresse de correspondance :  
26 Rue André Paul LEROUX 76400 FECAMP

02.35.28.27.20 09.70.06.17.72

## CHAUFFAGE-PLOMBERIE Y. THOMAS

16, rue du Pt René Coty  
76400 FECAMP

02 35 28 25 44

02 35 27 25 42

CLIMATISATION



### MORIN FEREC

CHAUFFAGE  
COUVERTURE  
PLOMBERIE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
DEPANNAGES  
ENTRETIEN  
RAMONAGE

Tél : 02 35 96 71 52  
404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux  
www.morinferec.fr

## Patrick Levert Construction

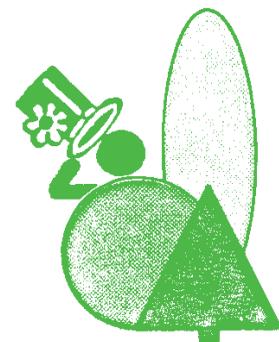


Zone Artisanale  
76400 TOUSSAINT

Maçonnerie  
Carrelage  
Menuiserie

02 27 30 46 24

patricklevertconstruction@orange.fr



## Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

761 10 Bretteville-du-Grand-Caux

Tél. 02 35 27 91 10

Fax 02 35 27 91 22

## Confrérie

La Confrérie 2012/2014 se termine, et sera renouvelée lors de la Saint Léonard du 9 novembre 2014, en l'église de SAINT-LEONARD.

Notre grand rassemblement de cette année s'est déroulé à HEUDREVILLE-SUR-EURE, le 21 mai, sous la présidence de Monseigneur NOURRICHARD, évêque d'Evreux. Nous étions encore plus de 400 frères pour la procession.

Malgré le décès de notre Mayre, Lucien BONNEVILLE, nous avons décidé de continuer à 6 charitons, avec l'aide des anciens frères pour les inhumations.

Toute la Confrérie se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée.

Daniel CAVELIER, le secrétaire



## HOMMAGE À LUCIEN BONNEVILLE

Lucien Bonneville nous a quittés le 4 décembre dernier. Il a consacré une grande partie de sa vie à la FNACA. En 1952, Lucien Bonneville est affecté au 1<sup>er</sup> rtm au Maroc. En 1956, il sera rappelé 6 mois en Algérie. A son retour, il adhère au comité FNACA de Fécamp où il retrouve Michel Acher.

En décembre 1979, il crée avec lui le comité de Saint-Léonard (près de Fécamp). Depuis 2003, il en était le président. Ce comité, dont le siège est « Rue du 19 Mars 1962 » (ça ne s'invente pas !) il l'a animé avec cœur. Il a su, avec son épouse et ses amis, faire partager les moments empreints de tristesse lors des cérémonies solennelles aussi bien que ces petits moments de bonheur lors des fêtes ou des voyages qu'ils avaient organisés dans toute la France.

Lucien Bonneville avait une autre passion... En 1949, à l'âge de 17 ans, il était devenu chariton. En 1955, après un changement de confrérie, il retrouve Michel Acher, chariton lui aussi. Quelques années plus tard, on lui remettra le diplôme d'honneur de la «Charité de Saint-Léonard», une confrérie vieille de 600 ans, créée en l'an 1413. Il en deviendra le « mayre ».

Reposez en paix, Lucien. Votre comité de Saint-Léonard continuera à vivre avec Renée, votre épouse, soutenue par Michel, votre meilleur ami.

## Gym Club Saint-Léonard

La reprise des cours pour la saison 2014-2015 aura lieu avec Muriel BANSE :

→ Le lundi 8 septembre 2014 de 15h30 à 16h30 à la Salle d'Évolution Marie Madeleine BABIN pour le cours de gym douce. Pour ce cours, vous pouvez me contacter (numéro ci-après) ainsi que Sylviane LESUEUR au 02.35.28.74.85.

→ Le jeudi 11 septembre 2014 de 20h à 21h Salle Henri LAMBERT pour la gym tonique.

Pour ce cours, vous pouvez contacter :  
Martine BUNEL au 02 35 29 63 07,  
Brigitte PLANTEBLAT au 02 35 29 26 96  
et Marie Lise DEGREMONT au 02 35 29 22 96  
ou au 06 26 18 47 72.



Les inscriptions se font aux horaires des cours (un certificat médical d'aptitude à la gym sera à prévoir).

Le tarif des cours reste identique soit 90€ pour l'année (avec possibilité de régler en 2 fois). Le 1<sup>er</sup> cours est offert.

Marie Lise DEGRÉMONT, la Présidente

## Danse et gym

Après une année sportive et dansante, l'association « Danse et Gym Saint-Léonard » reconduit ses cours pour cette nouvelle rentrée :

→ **Danse de société** avec Marcelle et André le lundi et le mercredi dès 20h, pour apprendre le rock, cha cha, valse, tango... et le fitness le mercredi 18h avec Muriel pour un cours d'1h30

**lundi 20h** niveau avancé  
**mercredi 20h** niveau intermédiaire  
**mercredi 21h** niveau débutant

→ **Multigym**, cours varié mêlant des exercices « cardio » et de la tonification musculaire, un peu de zumba, abdos-fessiers, pilates, stretching ; pour transpirer, brûler des calories et renforcer votre corps et votre mental dans une ambiance conviviale !

Reprise des cours à partir du 3 septembre à la salle Henri Lambert, inscription sur place. Venez nombreux, essai gratuit !

**mercredi 18h (1h30)**  
accessible à tous

→ « **Danse et gym enfants** » (sous réserve d'acceptation par la mairie) :  
**lundi 16h30 à 17h45** avec Muriel à la salle d'évolution Marie Madeleine Babin : danse, expression, zumba enfants, jeux, gym, agilité au sol, parcours gymnique, G.R.S (cordes/rubans/cerceaux...) pour s'éclater en attendant les parents juste après l'école. Sportivement,

Muriel BANSE, la Présidente

## F.N.A.C.A.

Le mercredi 19 mars 2014, comme tous les ans, le comité FNACA célébrait le 52<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Du fait de cette journée du souvenir, de nombreuses personnalités étaient présentes auprès des anciens combattants d'Afrique du Nord pour commémorer la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires. Cette manifestation commença par un rassemblement sur le parking de l'église où notre confrérie, toujours présente, nous conduisait devant le monument aux morts. M. Daniel MOUROT nous accueillit avec une musique militaire. Une gerbe offerte par la municipalité était déposée par Mme Renée BONNEVILLE, présidente et M. Bernard MALANDAIN, Maire de la commune. Une autre gerbe offerte par la Communauté de Communes de Fécamp était déposée par M. Bernard HOGUET, adjoint et M. Michel ACHER, vice-président. Après avoir effectué une minute de silence, lecture de l'ordre du jour du Général AILLERET par notre trésorier, M. Roger THIERRY ainsi que le message du 19 mars par M. Michel ACHER, vice-président. Cette journée s'acheva par le verre de l'amitié offert par la municipalité. Le 4 décembre 2013 décédait notre président M. Lucien BONNEVILLE. La cérémonie religieuse se déroulait le lundi 9 décembre 2013 suivie de 14 drapeaux. Notre comité ne pouvant rester sans président, nous organisons une assemblée générale le mercredi 15 janvier 2014 à 17 h. Suite au vote des membres du comité, Mme Renée BONNEVILLE fut élue présidente à la place de son époux. **La seule pour l'instant des comités FNACA de la Seine-Maritime.**

La composition du bureau est maintenant la suivante :

→ Présidente : Renée BONNEVILLE,  
44 rue du 8 Mai 1945  
SAINT-LEONARD



→ 1<sup>er</sup> vice-président, secrétaire, responsable cartes et GFO : Michel ACHER, 10 rue du 19 Mars 1962 – SAINT-LEONARD

→ 2<sup>ème</sup> vice-président, trésorier : Roger THIERRY, 16 rue Léon Cauvin – SAINT-LEONARD

→ Secrétaire adjointe : Yvette BRULIN, 21 bis avenue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny – FECAMP

→ Trésorier adjoint : Claude LAPERDRIX, 15 bis rue Victor Coviaux – SAINT-LEONARD

→ Responsable social, juridique et aux veuves : Lucette GOUTEUX, 1380 route d'Epreville – SAINT-LEONARD

→ Porte drapeau : Bernard BAUDOIN, 350 imp. du Vieux Puits – SAINT-LEONARD

→ Porte drapeau suppléant : Claude HENRI, 593 route d'Etretat – SAINT-LEONARD

→ Membres : Michel LEBERQUIER, 7 rue des Fauvettes – SAINT-LEONARD

Michel THEVENIN, 826 rue de la Mare Blonde – FROBERVILLE

Françoise THEVENIN, 826 rue de la Mare Blonde – FROBERVILLE.

### Nos peines.

Nous avons une pensée pour notre adhérent, Jacques DROUET décédé le 1er février 2014 à l'âge de 72 ans. A son épouse, ses enfants, petits-enfants, et toute la famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

### PROGRAMME DES FUTURES ACTIVITÉS

→ Assemblée générale, le jeudi 2 octobre 2014.

→ Repas dansant, le dimanche 30 novembre 2014.

*Renée BONNEVILLE, la Présidente*

## Dojo Saint-Léonard

Le judo club de Saint-Léonard a organisé un tournoi adultes le 18 avril en soirée avec la participation de neuf équipes. Le samedi 19 avril le club organisait son tournoi annuel qui a réuni 250 enfants des clubs d'Epouville, Octeville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Cany-Barville, Goderville, Bolbec, Criquetot l'Esneval et Nointot. Le club comptait pour la saison 2013/2014 : 104 licenciés de 3 ans à 56 ans.

### SAISON 2014/2015, NOUVEAUX HORAIRES

→ **Baby-judo** (3-4 ans) : mercredi de 15h-15h45 ou samedi de 10h30-11h15.



→ **5-7 ans** : mardi de 17h-18h et/ou mercredi de 14h-15h et/ou samedi de 9h30-10h30 (le mardi soir les enfants seront accueillis à partir de 16h30).

→ **8-10 ans** : mardi de 18h-19h et/ou samedi de 9h30-10h30.

→ **Ados-Adultes** : mardi de 19h-20h30 et/ou jeudi 19h-20h30.

Les inscriptions ont débuté le mardi 2 septembre 2014 et se poursuivent aux horaires des cours. Essai gratuit.

Site du club <http://club.sportsregions.fr/stleonard>  
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS  
Philippe DAVEAU : 06 19 26 43 27.

*Ghislaine DUMOUCHEL, la Présidente*



## J.S.S.L. 76

### COUPE DU DMF : LES SENIORS FEMININES S'INCLINENT EN FINALE.

Dans le cadre de la Coupe du DMF Seniors Féminines à 8, mise en place pour la première fois cette saison par le District Maritime de Football, l'équipe de la Jeunesse Sportive Saint-Léonard 76 y aura effectué un beau parcours. Après s'être qualifiée à domicile le 11 mai dernier pour la finale aux dépens de l'ESM Gonfreville-l'Orcher 2, équipe de DHR, sur le score de 5-3, la tâche s'annonçait plus ardue samedi dernier en fin d'après-midi, au complexe sportif d'Epouville, face à leur adversaire du jour, l'US Tréfileries évoluant en Division d'Honneur. Pourtant, les « orange » jouant sans appréhension ouvraient la marque au bout de 10 mn de jeu par l'intermédiaire de Malvina. Mais les Ladies des Tréfils revenaient rapidement au score, et prenaient ensuite l'avantage en inscrivant successivement trois buts supplémentaires à leur compte. Score à la mi-temps : 1-4.

Même scénario durant la seconde période, et les blessures de deux joueuses n'arrangèrent pas la situation. Il faut toutefois reconnaître que la supériorité physique et technique des blancs et bleu, ainsi que les contres répétés bien huilés, étaient difficilement enrayables dans ce contexte. Margaux profita d'une passe hasardeuse d'une arrière latérale adverse en fin de match, lui permettant ainsi de réduire le score 2-9.

A l'issue de cette rencontre, chaque joueuse du club s'est vue remettre un mini-trophée par les instances du DMF, que nous remercions pour la parfaite organisation.

Après seulement 2 ans d'existence, c'est une satisfaction pour le coach Xavier et les joueuses d'avoir participé à cette finale, preuve que le Football Féminin est en progression au sein de la Jeunesse Sportive Saint-Léonard 76. Pour la saison prochaine, nous recherchons des joueuses féminines de toutes catégories (dès 5 ans à Seniors) afin de continuer à promouvoir le Football Féminin.

### ÉCOLE DE FOOT FEMININE : (2001 À 2009)

L'école de Foot pour les féminines sera à nouveau mise en place la saison prochaine pour les jeunes filles. L'encadrement sera assuré par une éducatrice diplômée tous les mercredis de 15h30 à 17h. Contact : 06 36 58 70 26.

### CATÉGORIE U 11 A U 15 FEMININE

Nous recherchons des joueuses débutantes ou confirmées encadrées par une éducatrice diplômée pour disputer le championnat à 7 U 15 mis en place par la Ligue de Football de Normandie. Entraînements tous les mercredis de 15h30 à 17h. Contact : 06 36 58 70 26.

### SÉNIORS FÉMININES

Nous recherchons des Seniors Féminines à partir des U 16 pour évoluer en Ligue. Entraînements tous les mercredis de 19h à 20h30. Contact : 06 85 22 78 98.

### ÉCOLE DE FOOT (2004 À 2009)

Les jeunes des catégories Débutants à U 11 désirant rejoindre les rangs de la JSSL 76 la saison prochaine, sont les bienvenus. Le club a obtenu le Label Ecole de Foot du District Maritime de Football.

Prévoir une photocopie de carte d'identité recto-verso ou de livret de famille suivant les cas, ainsi qu'une photo. Renseignements tous les mardis de 18h15 à 19h30 au Stade Neuens ou au 06 07 77 21 71.

### CATÉGORIE U 13 (2002-2003)

Nous recherchons des joueurs nés en 2002-2003 pour évoluer en Excellence la saison prochaine, encadrés par un éducateur diplômé.

Contacts : 06 83 02 72 54 ou 06 22 89 29 92.

### CATÉGORIE U 15 (2000-2001)

Nous recherchons des joueurs nés en 2000-2001 pour évoluer en Excellence la saison prochaine. Contact : 06 07 77 21 71.

### CATÉGORIE U 18 (1997-1998-1999)

Nous recherchons des joueurs nés en 1997 - 1998 -1999 mutés ou non, sérieux et motivés pour la Catégorie U 18 la saison prochaine. Cette catégorie évoluera en Excellence et sera encadrée par un éducateur diplômé. L'objectif étant d'accéder à la Promotion d'Honneur de Ligue sous 2 à 3 ans. Contact : 06 22 89 29 92.

### CATÉGORIES SÉNIORS APRÈS-MIDI, MATIN ET VÉTÉRANS

Nous recherchons des joueurs mutés ou non, pour les équipes Seniors après-midi (Championnat Honneur et Espoirs) contact : 06 07 77 21 71, matin (Championnat Excellence) contact : 06 07 77 21 71 ainsi que pour l'équipe Vétérans (Critérium). Contact : 06 25 15 18 77.

### PERMANENCES LICENCES AVEC MÉDECIN : SAISON 2014-2015

Les permanences pour les renouvellements ou demandes de nouvelles licences pour la Saison 2014-2015, auront lieu chaque mardi de 18h à 19h30 au Stade Neuens. Un médecin agréé médecine du sport sera présent également, pour la visite médicale (consultation payante).

### CRÉATION D'UNE SECTION FUTSAL CATÉGORIE SÉNIORS

Nous recherchons des joueurs Seniors sérieux et motivés désirant pratiquer le Futsal afin d'engager une équipe en Ligue cette saison. Contact et renseignements : 06 07 77 21 71

*Dominique LECORBEILLER, le Président*

## Les amis de la chapelle de Grainval

Le chantier de rénovation de la chapelle avec les bénévoles a bien avancé et nous arrivons dans la phase finale.

Ceux-ci ont terminé l'électricité, fait un gros travail de rebouchage des fissures intérieures, la réparation de la porte d'entrée et sa finition en peinture, refait la peinture intérieure des murs. Un trompe l'oeil a été réalisé autour des vitraux ce qui les met en valeur. L'intérieur des toilettes est en cours d'aménagement. En extérieur, des finitions sur le terrassement et la pelouse, la mise en place d'une bâche, des plantations et la pose d'une clôture en partie haute du terrain ont finalisé les travaux extérieurs.

Pour continuer à préserver cette chapelle, les bénévoles se sont engagés à piquer et refaire les joints de briques. Nous avons aussi un bénévole qui s'est proposé

pour réparer le chemin de croix et un autre, la croix du clocher. Des projets sont en cours pour créer des lustres pour l'éclairage et le chauffage. Bref il y a encore du travail sur la planche mais notre motivation reste entière.

Les entreprises ont, quant à elles, construit les murs et la toiture des toilettes, pavé le pourtour de la chapelle et terminé

le terrassement. Un éclairage met aussi en valeur la chapelle la nuit (vous pouvez le voir chaque week-end les vendredi, samedi et dimanche soir à la tombée de la nuit).

La peinture de la voûte et la reconstruction du muret en bordure de route doivent aussi être réalisées par des entreprises.

Ainsi petit à petit la chapelle retrouve son faste et nous pouvons espérer pouvoir y organiser rapidement des expositions, des conférences, des concerts de musique et autres et éventuellement si la paroisse le désire, des offices religieux. Pour cela, nous attendons le feu vert du SDIS pour connaître la conformité de l'édifice pour recevoir du public (Demande faite par la Mairie - en attente de réponse). Lors de Grainval en Fête, le 28 juin dernier, une très belle exposition de Patchwork a montré que la chapelle se prêtait bien à ce genre de prestation.

Si vous passez par là et si les bénévoles travaillent dans la chapelle, n'hésitez pas à vous arrêter et à venir constater le travail accompli. Vous pouvez aussi nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous ouvrir la chapelle.

Bonne rentrée et bon courage à vous.

*Michel CROCHEMORE, le Président*



## Saint-Léonard Handball

### PRESQUE UNE CENTAINE DE LICENCIÉS

Le SLHB comptait cette saison 94 licenciés toutes sections confondues c'est à dire équipes jeunes : moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans mixtes, ainsi qu'une équipe loisirs mixte pour les adultes qui ne désirent pas jouer le samedi en compétition et, enfin deux équipes séniors jouant en championnat départemental excellence, c'est à dire le niveau régional aussi bien pour les féminines que pour les séniors masculins.

### DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

Les entraînements sont l'œuvre de bénévoles attachés au club de Saint-Léonard. L'idéal est de mettre en place des binômes qui peuvent mieux suivre les équipes engagées dans les différents championnats de Seine-Maritime. Les arbitres du SLHB sont également des bénévoles. À noter l'évolution d'un binôme arbitral du club (Quentin et Sébastien) qui siffle au meilleur niveau régional et auquel nous

souhaitons bonne chance pour arbitrer au niveau national dans un nouveau club.

### DES HORAIRES ET DES CRÉNEAUX BIEN ADAPTÉS

Le mercredi après-midi à partir de 16h00 était dédié au handball, mais également le mardi soir à compter de 19h00 pour les loisirs et le vendredi soir dès 19h30 pour les séniors féminines, puis dès 21h00 pour les séniors masculins. Le samedi après-midi permet le déroulement des matchs en compétition.

### UNE AMBIANCE SYMPATHIQUE

Si vous cherchez un club de handball à l'ambiance détendue, venez jeter un coup d'œil aux entraînements, ou essayer vous-même. Vous trouverez certainement une équipe pour vous accueillir, vous ou vos enfants.

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du mois d'avril, un nouveau conseil d'administration du club a été élu avec dix membres et un nouveau bureau s'est créé pour un an. Président : M. OUIIN Hervé. Vice Président : M. FLAMENT Simon. Secrétaire : Mme LIONIS Virginie. Secrétaire adjointe : Mme OUIIN Marie Laetitia. Trésorière : Mme FAUVEL Lawrence. Trésorier Adjoint : M. MOREAU Patrick.

### UNE NOUVELLE SAISON SE PRÉPARE

Le Saint-Léonard Handball présentera plusieurs équipes jeunes en championnat l'an prochain : moins de 9 ans, moins de 11 ans mixtes, moins de 13 ans mixtes, moins de 15 ans garçons. Les entraînements de toutes ces équipes jeunes auront lieu le mercredi après-midi à partir de 16h30. Une équipe loisir qui s'entraînera le mardi soir de 19h00 à 20h30. Une équipe sénior homme et une équipe sénior femme qui s'entraîneront le vendredi soir à partir de 19h30. Le club recherche des joueurs et joueuses dans toutes ces catégories afin de compléter les effectifs.

*Hervé OUIIN, le Président*

## Tennis Club Municipal

Je commencerai cet article en remerciant M. Bernard MALANDAIN, ancien premier magistrat de la commune pour son aide logistique et financière qu'il nous a allouée pendant ses mandats électoraux (réfection des cours extérieurs). Je suis plein d'espoir envers la nouvelle équipe pour nous permettre de pérenniser notre club en concrétisant enfin notre projet de couverture qui nous fait tant défaut (un seul mot de toit et tout s'arrange).

L'effectif du Club de Tennis est composé d'environ 60 adhérents et licenciés à la FFT, nous avons engagé une équipe masculine pour les championnats par équipes hiver et printemps. Concernant le championnat hiver, l'équipe locale a fini en une très belle 2ème place, manquant de peu la montée en division supérieure, en espérant que cette année, avec l'appui d'autres joueurs, cela pourra se faire. Quant au championnat printemps, l'équipe finit dernière, cette place s'explique avec différentes blessures de joueurs clés qui ont malheureusement fait cruellement défaut ou déplacement le dimanche après-midi qui ne facilite pas la disponibilité des joueurs.

Une équipe garçon 13/14 ans a été engagée en été uniquement (pas de place en hiver dans la salle omnisport) elle finit en 4ème place. Une équipe composée de joueurs de différents clubs (Saint-Léonard/le Nid de Verdier et Froberville) finit en une prometteuse 5ème place. Vivement la saison prochaine.

Il est important d'avoir de jeunes tennismen qui pratiquent la compétition, réservoir dont aura besoin le club qui s'essouffle faute de salle, de place, de créneaux horaires tant convoités par les associations sportives nombreuses de Saint-Léonard.

Le club ne pourra évoluer de manière sportive qu'avec une structure propre à la pratique du tennis, et de ce fait laissera les créneaux horaires de la Salle Marie-Madeleine BABIN libres à différentes associations sportives de cette commune. L'école de tennis dirigée par M. Gérard DENEUVE accueille une quarantaine d'enfants et s'applique à développer l'apprentissage correct des gestes techniques de base.

### RAPPEL SUR LES HEURES D'ENSEIGNEMENT :

- Le lundi de 17h à 20h (jeunes, initiation et perfectionnement)
- Le mardi de 20h30 à 22h30 (adultes, Initiation et perfectionnement)
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 (primaires et collèves)
- Le jeudi de 17h à 19h (jeunes débutants 7/9 ans et 11/14 ans)
- Le samedi de 9h à 10h (séquence de 10 leçons)
- Le samedi matin de 10h à 11h (primaires)
- Le samedi matin de 11h à 13h (collège et lycée)

### POUR INFORMATION LES PRIX PRATIQUÉS :

55 € mini tennis (jusqu'à 9 ans) / 88 € cours 9 à 18 ans / 110 € cours adulte + 20 € jeu libre / 53 € jeu libre mineur / 68 € jeu libre adulte / 98 € jeu famille. Comparez et venez.

Les horaires de jeux libres sont : Le dimanche de 8 h à 14 h et de 16 h jusqu'en fin de soirée.

Différents créneaux de cours peuvent être transférés en jeu libre, suite aux inscriptions. [Pour de plus amples renseignements sur l'organisation de la rentrée prochaine veuillez contacter M. Deneuve, responsable de l'École de Tennis au 02 35 28 16 25.](#)

Les membres du Bureau se félicitent de la bonne tenue sportive de l'école de tennis malgré la difficulté à placer les créneaux d'enseignement par rapport à l'âge et le niveau des enfants et adultes.

Si l'aventure tennistique vous tente en tant que nouveaux adhérents ou partenaires, n'hésitez pas à nous rejoindre dans un club convivial. [Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter son président, M. Sylvain MILET au 06 15 47 27 55.](#)

Bonne rentrée à toutes et à tous.

*Sylvain MILET, Le Président*

## Loisirs pétanque Saint-Léonard

C'est par une belle journée que Loisir pétanque Saint-Léonard a organisé, ce samedi 12 juillet, toute la journée, son traditionnel concours en doublettes à la mèche regroupant 42 participants. Après avoir effectué deux parties le matin, les convives partagèrent un buffet dans une ambiance très conviviale.

Le concours reprenait en milieu d'après-midi pour les deux parties restantes. Lors de la remise des prix, chaque participant recevait un filet garni plus une coupe pour la 1ère femme, remise à Marilyne.

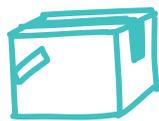
C'est Willy 1er qui a remporté le trophée mis en jeu chaque année, celui-ci a été remis par Eric, gagnant de l'année précédente.

En prélude de l'assemblée générale qui se déroulera le 15 novembre, une sortie d'une journée est programmée le 27 septembre à Cancale Saint-Malo.

*Le Président, Dominique MARCHAND*



## Changement d'adresse



**Suite à un déménagement, vous devez faire le changement d'adresse** sur certains documents tels que carte d'identité, carte grise. Cette démarche est à faire en mairie.

### CARTE GRISE

#### Ancienne immatriculation

- Le certificat d'immatriculation original
- Une demande d'immatriculation (à retirer en mairie ou sur internet)
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du ou des titulaires
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur
- Copie du contrôle technique en cours de validité (véhicules de plus de 4 ans)
- Un chèque de 2,50 € libellé à l'ordre du Receveur de la S/Préfecture du Havre.

#### Nouvelle immatriculation

- Une photocopie du certificat d'immatriculation. Ne pas découper le coupon détachable, une étiquette autocollante de changement de domicile à apposer sur le certificat d'immatriculation vous sera adressée par courrier par l'ANTS
- Une demande d'immatriculation (à retirer en mairie ou sur internet)
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du ou des titulaires
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur
- Copie du contrôle technique en cours de validité (véhicules de plus de 4 ans)

### CARTE D'IDENTITÉ (voir renouvellement)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, si elle a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Il est donc inutile de vous déplacer en mairie, aucune démarche particulière n'est à effectuer.

## Inscriptions sur les listes électorales



Les personnes nouvellement arrivées dans la commune ou qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales, doivent se présenter au **secrétariat de la mairie, avant le 31 décembre**, avec un justificatif de domicile et leur livret de famille, afin de s'inscrire sur les listes électorales de la commune. **Attention ! L'inscription ne se fait pas automatiquement**, elle doit être provoquée par l'intéressé. Les jeunes fêtant leurs 18 ans cette année sont, quant à eux, inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

## Renouvellement

### CARTE D'IDENTITÉ

(la présence de l'intéressé est obligatoire)

- Le livret de famille
- L'ancienne carte ou une déclaration de perte (imprimé à remplir en mairie) ou une déclaration de vol (imprimé à remplir au commissariat ou à la gendarmerie)
- 2 photos d'identité 3,5 x 4,5 cm récentes et identiques tête nue
- Un justificatif de domicile (facture de moins de 6 mois)
- En cas de 1<sup>ère</sup> demande, de perte ou de vol, d'ancienne carte cartonnée, de carte périmée depuis plus de 2 ans ou de carte établie sur un autre département, fournir un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (à retirer à la mairie du lieu de naissance) ou copie du passeport en cours de validité.
- **Si non présentation de l'ancienne carte** en mairie lors du dépôt du dossier, un timbre fiscal de 25 € est demandé.
- En cas de perte ou vol de la carte d'identité fournir un justificatif de votre identité avec photo (passeport en cours de validité, carte vitale...) ou attestation sur l'honneur de 2 témoins avec copie recto verso de leur carte d'identité.
- En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, fournir l'extrait du jugement confiant

la garde, ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du tribunal statuant sur la garde des enfants mineurs.

→ Pour les enfants mineurs la présence d'un des parents est indispensable, vous munir de votre pièce d'identité.

### PASSEPORT

Depuis le 29 juin 2009, la demande de passeport doit être déposée au choix, auprès de la mairie de l'une des 30 communes (pour l'arrondissement du Havre : **Bolbec, Fécamp, Gonfreville l'Orcher, Le Havre, Lillebonne, Montivilliers et Saint-Romain de Colbosc**). Le titre devra être retiré auprès de la mairie où la demande a été faite. **Aucun passeport ne peut être délivré à la mairie de Saint-Léonard.**



## Arrêtés



### INTERDICTION DE BRULER DES VÉGÉTAUX COUPÉS OU AUTRES DÉCHETS

**Le brûlage des végétaux** coupés et autres déchets verts, les papiers, cartons et tous matériaux polluants, susceptibles de produire des fumées nuisant au confort du voisinage et à la sécurité routière, **est interdit**. Le ramassage des déchets verts est effectué par la commune (voir dates sur calendrier distribué en juillet). Les infractions seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants seront poursuivis conformément aux dispositions des articles 610-5 et 131-12 et suivants du Code Pénal. (Arrêté du 7 juin 2001).

### INTERDICTION DE CIRCULER AU SOMMET ET AU PIED DES FALAISES

**LES ÉBOULEMENTS DES FALAISES** étant de plus en plus nombreux sont **UN DANGER PERMANENT**, il est **INTERDIT DE CHEMINER ET DE STATIONNER à proximité DES FALAISES** sur



la Commune de SAINT-LEONARD. Cette interdiction concerne **LE REBORD DU PLATEAU AU SOMMET DES FALAISES ET LA PARTIE DU LITTORAL SITUÉE A LEUR BASE**.

La Commune **DÉGAGE ENTièrement SA RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT** survenant par suite d'inobservation des interdictions. (Arrêté du 7 août 1995).

## Recensement militaire

(ou recensement citoyen)

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents à jour.

A la suite du recensement la mairie délivre une attestation de recensement nécessaire aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si le délai de recensement est dépassé, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

## Subvention voyages des collèges, lycées et séjours en colonies de vacances

Le conseil municipal en séance du 4 mars 2014, a décidé de reconduire l'aide accordée :

→ aux enfants de SAINT-LEONARD qui participent avec leur collège ou leur lycée **jusqu'en classe de terminale comprise**, à des voyages scolaires organisés par leur établissement scolaire.



→ aux séjours en colonies de vacances des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. **Cette aide ne peut pas se cumuler avec la précédente**. Subvention à 40 % du prix du voyage **plafonnée à 90 €**, et accordée aux jeunes enfants qui en font la demande sur présentation d'une attestation scolaire d'inscription, puis de participation. Sont **exclus les petits voyages de 1 à 3 jours**.

Les **parents percevront directement cette subvention** sur présentation d'un RIB et d'une attestation de présence au séjour prévu.

## Assistante sociale

Mme Chloé VERYER.

Permanence : le lundi après-midi et le mercredi matin sur rendez-vous.

Pour tous renseignements s'adresser au :

DEPARTEMENT  
POLE SOLIDARITES  
CENTRE MEDICO-SOCIAL  
27 immeuble Poitou  
le Ramponneau  
76400 FECAMP  
Tél. 02 35 27 61 28



## Locations saisonnières

Nous vous rappelons que la loi du 14 avril 2006 et son décret d'application du 3 août 2007 imposent aux exploitants de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme de déclarer leur activité en mairie.

A l'issue de la déclaration, les services municipaux vous délivreront un récépissé de déclaration.

En cas de non-déclaration, le loueur est passible de sanctions administratives (contraventions de 5<sup>ème</sup> classe) dont les modalités sont fixées par décret. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.



## Informations diverses

### RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les services techniques de la commune procèdent à l'enlèvement des tontes de pelouses, branchages... **dans des sacs plastiques NON FERMÉS D'UN POIDS MAXIMUM DE 25 kg ou FAGOTS LIÉS AVEC DE LA CORDE (le vrac n'étant pas ramassé) limités au nombre de 5 par habitation.**



Ce ramassage a lieu chaque mois :

- le **1<sup>er</sup> mercredi de janvier à décembre**,
- le **1<sup>er</sup> mercredi après le 15 du mois, d'avril à octobre**.

Les déchets verts sont à sortir le **mardi soir après 20 h**. NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES CONSIGNES.

### PRÊT D'UNE REMORQUE

Si vous avez des quantités importantes de **déchets verts** à acheminer à la déchetterie, la commune peut mettre **à votre disposition une benne agricole** le week-end ou exceptionnellement en semaine (dès 17 heures 15 avec reprise le lendemain à 7 h 45), **sauf en périodes de réfection de voirie et de fauchage durant lesquelles la commune reste prioritaire**.

La benne ne pourra vous être prêtée qu'**une fois par an seulement et par foyer** (sachant que ce prêt ne pourra concerner les gros chantiers, ex : abattage d'arbres...). Attention ! Aucun mélange ne sera accepté, ni les troncs supérieurs à 10 cm de diamètre. La réservation est possible en prenant contact avec la Mairie (sachant que la mise à disposition de ce matériel est impossible durant la journée).



## CONTAINERS A PAPIERS, VERRES

Ils sont à votre disposition :  
→ sur le parking de la salle Henri Lambert,  
→ sur le parking du cimetière,  
→ à l'entrée de la déchetterie de la Communauté de Communes.

## CONTAINER A VÊTEMENTS

(en partenariat avec Actif Insertion) :  
→ sur le parking du cimetière.

## MISE A JOUR DES DIFFÉRENTS SERVICES

Afin d'éviter toutes réclamations tardives, vous êtes invités à déclarer au secrétariat **tous changements intervenus dans la composition de votre foyer**, votre départ, ou votre arrivée dans la commune.

## RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Article 7 : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore,

tels que **tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :**

→ **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00**

→ **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

→ **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

(Articles 7 et 11 du règlement sanitaire)

## STATIONNEMENT

Le code de la route prévoit qu'en matière de stationnement des caravanes, camping-cars et tous véhicules, la durée maximum est de **7 jours**, merci de le respecter.



## LE NETTOYAGE DES RUISSEAUX, LE BALAYAGE, L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS SONT A VOTRE CHARGE,

## AINSI QUE LE DÉNEIGEMENT ET LE DEGLAÇAGE DE VOS TROTTOIRS.

Références : Articles 99-1-2 et 99-8 du règlement sanitaire départemental.

## PROJECTION D'EAUX USÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres est INTERDITE sur les voies publiques, conformément à la réglementation en vigueur (décret n°58-1354 du 12/12/1958 relative à la répression de certaines infractions à la conservation du domaine public routier). (Article 99-3 Extrait du règlement départemental, Mesure de Salubrité Générale).

ENCORE MERCI.

## Renseignements utiles

### MAIRIE

Tél. 02 35 28 05 99

Fax 02 35 28 21 63

E-mail : mairie-saintleonard@wanadoo.fr

### Secrétaire de Mairie :

Madame Angélique VERROUST.

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

du LUNDI au VENDREDI  
de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 17 h



## PERMANENCES

### Maire : Monsieur Bernard HOGUET

Sur rendez-vous

### Mesdames et Messieurs les Adjoints :

#### → Monsieur Jean-Paul LE CALVEZ

(travaux et aménagement du cadre de vie)  
Sur rendez-vous

#### → Madame Marie-Lise DEGREMONT

(jeunesse, sports et culture)  
Sur rendez-vous

#### → Monsieur Serge LECROSNIER

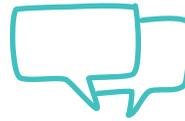
(finances). Sur rendez-vous

#### → Madame Elvira HACHE

(communication). Sur rendez-vous

## Numéros utiles

- POMPIERS ..... 18 ou 112
- POLICE SECOURS ..... 17
- SAMU ..... 15
- HOPITAL DES HAUTES FALAISES  
standard ..... 02 35 10 90 00
- CENTRE ANTIPOISON 0 800 59 59 59
- COMMISSARIAT  
de FECAMP ..... 02 35 10 45 00
- ECOLE  
Louis-Philippe LANGE ..... 02 35 28 13 85
- SALLE Henri LAMBERT ..... 02 35 28 52 88
- SALLE Marie Madeleine  
BABIN ..... 02 35 29 92 13
- VESTIAIRES SPORTIFS ..... 02 35 29 90 12
- PRESBYTÈRE ..... 02 35 28 21 35
- EDF-dépannage ..... 0 810 333 376
- EDF déménagement ..... 09 69 32 15 15
- GDF SUEZ urgences ..... 0 810 433 176
- VEOLIA urgences ..... 0 801 333 111
- EAUX DE NORMANDIE  
urgences ..... 0 810 884 884
- EAUX DE NORMANDIE  
P.A. Htes Falaises ..... 0 969 366 266
- EAUX DE NORMANDIE  
service client St-Léonard ..... 0 969 365 265



## ETAT-CIVIL



### NAISSANCES

→ **BAUER Tennessee**  
le 24 décembre 2013

→ **BAUER Loïs**  
le 24 décembre 2013

→ **LEMESLE Gaspard**  
le 11 janvier 2014

→ **COTTARD Kiara**  
le 11 février 2014

→ **HÉDOUIN Léo**  
le 6 mars 2014

→ **DUVAL Inès**  
le 19 avril 2014

→ **DUREL Aloïs**  
le 27 avril 2014

→ **ASSELIN Capucine**  
le 30 avril 2014

→ **JEANNE Ambre**  
le 21 mai 2014

→ **LEROUX Jade**  
le 4 juin 2014

→ **DELALONDRE Zoé**  
le 16 juin 2014

→ **DESCHAMPS Anthyme**  
le 16 juin 2014

→ **LEMETAIS Estéban**  
le 2 juillet 2014

→ **BERGER Louison**  
le 14 juillet 2014

→ **BIDOIS Jules**  
le 8 août 2014

### PARRAINAGES CIVILS

→ **BERLEMONT Enzo**

le 2 août 2014

→ **JASPART Emma**

le 23 août 2014.



### MARIAGES

→ **SIMON Mathieu et MAHOP-NKANA Maï**  
le 17 mai 2014

→ **BERGER Maud et SAGOT Sophie**  
le 16 août 2014

→ **JASPART David et DUVAL Cécilia**  
le 23 août 2014.

### MARIAGE HORS COMMUNE

→ **CUVIER Sébastien et COUFOURIER Audrey**  
le 16 août 2014.



### DÉCÈS

→ **GROVEN Jean-Louis**  
le 25 décembre 2013

→ **ROBERT Martine née PRANZO**  
le 23 janvier 2014

→ **VERDIERE Tiffany**  
le 1er février 2014

→ **DROUET Jacques**  
le 1er février 2014

→ **DONNET René**  
le 2 mars 2014

→ **FIQUET Nelly née LAPERDRIX**  
le 17 mars 2014

→ **LAVOPIERE Bernadette née NEVEU**  
le 23 mars 2014

→ **RENAULT Madeleine née COCARD**  
le 3 juin 2014

→ **OMONT Jacqueline née SÉGUR**  
le 28 juin 2014.

**SUN SHINE**  
centre de bronzage

37, Quai Berigny - Face au port de plaisance  
76400 FÉCAMP - Tél. 02 35 28 84 10  
www.sunshine-fecamp.fr

CENTRE COMMERCIAL  
GRAND'VOILE  
SAINT LEONARD

**TISSUS  
GAUCHOIS**  
Créez votre intérieur!

TISSUS, LINGE DE MAISON,  
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,  
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.  
DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12 H. ET DE 14H. À 19 H.

# Les concessions du parc d'activité des Hautes Falaises



- ✓ Vente de véhicules neufs avec possibilité de financement
- ✓ Vente de véhicules d'occasions toutes marques révisés contrôlés et garantis
- ✓ Entretien rapide
- ✓ Carrosserie / peinture



Route du Havre à Saint-Léonard



**PHILIPPE RIOULT**  
Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

**Tél. 02 35 29 33 16**

caroline gremont

**tête en l'hair**  
espace coiffure mixte  
02.35.27.73.81

20 rue emile benard  
76110 goderville

